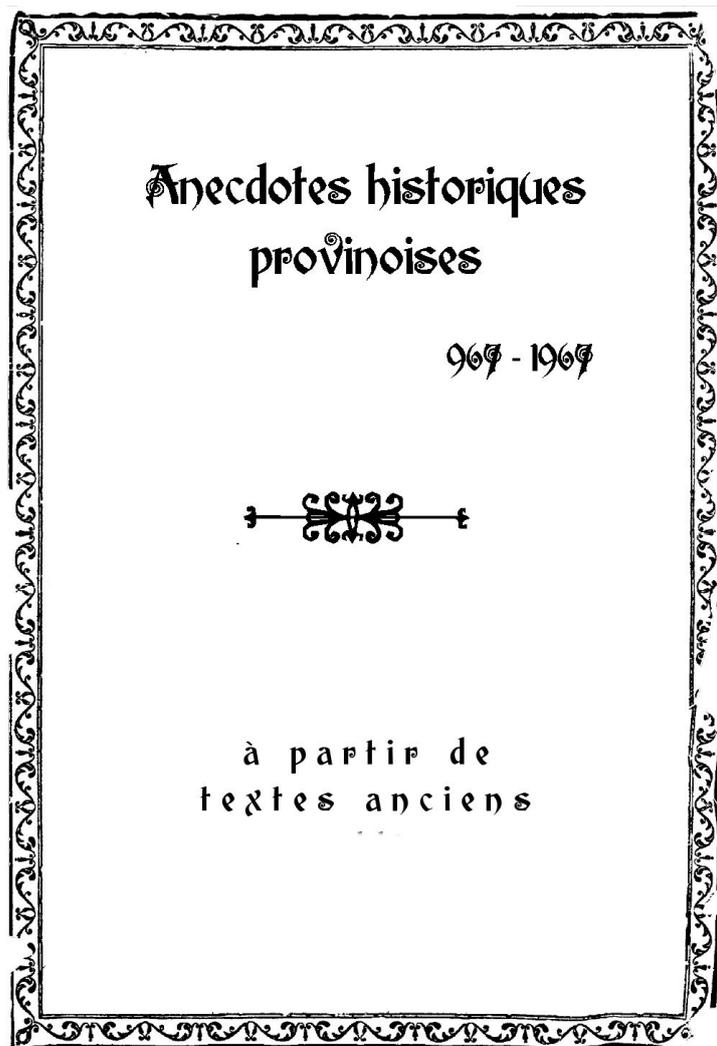


Anecdotes provinoises

967 - 1967

Provin : l'évolution du nom 17





**Vous pouvez enrichir ce recueil
en proposant vos propres recherches, analyses
ou documents iconographiques.**

**Contact :
michel.leclercq@free.fr**



Dernière mise à jour : septembre 2019

L'évolution du nom

Le nom du village a subi des modifications au cours des siècles, bien que tournant toujours autour de la même prononciation. Ces variations orthographiques peuvent être dues à l'évolution de la langue, à des « envahisseurs » de culture et de langue différentes ou tout simplement à des transcriptions erronées. Même de nos jours, certains confondent Provin (en Carembault) et Provins (cité médiévale de Seine et Marne)...

Il est d'ailleurs excessivement difficile de bien écrire ces noms de lieux quand on ne connaît pas le pays et même quand on l'habite dès l'enfance on se trompe encore quelquefois écrivait déjà en 1875 le chanoine Van Drival à propos du Cartulaire* de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras rédigé au 12^e siècle par Guimann (68). Citons au passage (mais est-ce vraiment anecdotique ?) Adolphe Guesnon qui n'accepte pas cette orthographe du nom du moine qui rédigea le Cartulaire* de Saint-Vaast dès 1161 : *Guiman et non Guimann, comme on l'a récemment orthographié à l'allemande ; car, au Moyen Âge, pas un dialecte germanique ne redoublait cette n finale, sinon devant les flexions* (128).

Le village n'est pas localisé !

Tristesse ! Provin n'existe pas sur cette carte (non datée, provenance inconnue).



... ni sur la carte de Guichardin, de 1588, pas plus que sur cet extrait de la carte de 1590 de Gerard Mercator (41)...



Et encore moins sur cette carte de Flandres de 1609 (133).



Quelques variantes

Voici quelques modifications orthographiques relevées par E. Mannier dans son ouvrage publié en 1861, mais je ne les ai pas toutes retrouvées sur des documents « authentiques », d'autant qu'il ne cite pas toujours ses sources : (1)

1164 : *Provim, cartulaire* de l'abbaye de Saint-Vaast.*

1169 : *Proven, id.*

1588 : *Prouvin, division du diocèse de Tournai.*

1651 : *Prouin, manuscrit du buffet de Saint-Vaast. Proven, Prouwin, Prouvine, documents divers.*

En 1107, nous trouvons, dans le cartulaire de Saint-Trond : in pago Carabantensi, villam Provin, et dans le cartulaire* de l'abbaye de Saint-Vaast, en 1164 : **Provim**, bulle du pape Alexandre III, et 1169, **Proven**. **Prouvin**, 1588 (Division du diocèse de Tournai). Provin, 1651 (Buffet de Saint-Vaast) ; depuis la fin du 17^e siècle cette dernière forme n'a plus varié dans tous les documents ou cartes que nous avons compulsés (69).*

Les affres de l'orthographe

La recherche des différentes graphies du nom *Provin* montrera que le village n'a jamais changé de nom. En revanche, l'orthographe suivra des chemins d'écoliers faisant l'école buissonnière. En particulier, la lettre *u* et la lettre *v* seront longtemps employées de manière indistincte.

On commencera à distinguer le *u* et le *v* à partir de 1548 mais la différenciation entre ces deux lettres mettra du temps à s'imposer. À la Renaissance on emploiera le plus souvent le *u* à l'intérieur et à la fin d'un mot, et le *v* en début de mot, la place indiquant la prononciation. Les deux lettres seront véritablement séparées à partir de la quatrième édition du dictionnaire de l'Académie, en 1762 (de même que le *i* et le *j*). L'utilisation puis l'essor de l'imprimerie aideront grandement à particulariser ces lettres si voisines, par souci de simplification et de clarté. De même, la lettre *w* a longtemps été écrite *vv* ou *uv*. Si les Français prononcent cette lettre *double-V*, les Anglais disent *double-U*.

PROUIN - PROULM

C'est ainsi que l'orthographe **Prouin** se rencontrera en 1083 (Archives Royales de Bruxelles), en 1095 (Archives de Mons) et en 1136 (Archives du Grand Séminaire de Mechelen).

En 1164, on trouvera Prouim sur le Cartulaire de l'Abbaye Saint-Vaast d'Arras.

PROUVIN - 13^e siècle

Il se trouve dans le *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois* (213) l'expression *Avoir le dent et le fauch*, expliquée ainsi : *Avoir le droit de faucher et de faire pâturer les bestiaux.*

Est donné à titre d'exemple, tiré des *Coutumes de Beauvaisis* datant du 13^e siècle, de Philippe de Beauanoir : *Ont aussi divers marêts, premièrement un qui se nomme le grand marêt auquel ceux de **Prouvin** ont le fauch et le dent où tous les dits manans de Beauvain ont accoustumé cacher toutes les bestes soubz la garde d'ung proyer*, et y prendre pour leur provision l'herbe que besoing leur est* (213).

BOVINPROVIN - 1589

En 1589, nous dit l'abbé* Théodore Leuridan nous parlant de Carnin, Bauvin et Provin ne formaient qu'une seule paroisse ; il a relevé cette orthographe dans le *Fonds de l'évêché de Tournai* :

*Decanatus Carviniensis quindecim (parochias habebit) : Carwin, Carnin, Camphin, **BovinProvin**, Atiche, Annæulin, Meurchin, Phalempin, Thumeries, Wahagnies, Gondécourt, Alenne, Herin, Chemy, Pont-à-Vendin* (37).

PRONVIN - 1636

Sur sa carte du Comté de Flandre, en 1636, Frederick de Wit a opté pour l'orthographe **Pronvin**. Bauvin est orthographié Bouuin et Annœullin, Annoullin ⁽¹⁵¹⁾.

PRONNIN - 1645

Cette année-là, Joan Vlaeu dresse une carte de la Flandre romane et indique **Pronnin** ⁽¹⁵³⁾.

PROUVIN - 17^e siècle

Sur la carte dessinée par Nicolaum Visscher, **Prouvin** semble bien être un carrefour. En fait les villages de Provin et Bauvin ne font qu'un, et le nom de Bauvin n'est pas indiqué ⁽⁸²⁾.

Dans les *Mémoires de l'Académie d'Arras*, 1869 ⁽²¹²⁾, M. M. Paris traite de *la jeunesse de Robespierre*. Retraçant la lignée de cette illustre famille, il indique qu'un certain Robert Robespierre, qui *occupa plusieurs fonctions de judicature : procureur d'office et receveur d'Epinoy, greffier de la seigneurie de Pont-à-Vendin, receveur et bailli* du comté d'Oignies et de la baronnie de Courrières, [...] épousa Rictrude de Bruille, [...] mourut le 26 octobre 1707, à l'âge de 80 ans. Il avait une nombreuse lignée [dont] Henri-Adrien, fermier et brasseur à Carvin ; il épousa Catherine-Thérèse Parsy, de Prouvin* ⁽²¹²⁾.

PRONVIN - 17^e siècle

La carte du Comté de Flandre au 17^e siècle également, éditée chez Pierre Mariette à Paris entre 1600 et 1699 reprend quant à elle l'orthographe **Pronvin** ⁽¹⁵⁴⁾.

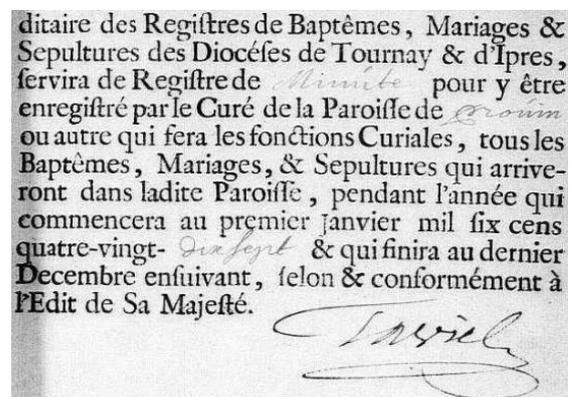
PROUVIN - 1656

Une orthographe et une localisation plutôt fantaisistes sur une carte du *Comté d'Artois* de 1656 : **Prouvin**.

PROWIN - 1667

Cette orthographe est reprise dans *Mémoire sur l'intendance de la Flandre, dressez sur les Ecrits de M. Dreux Loüis Du Gué Bagnols* (1733), elle figure sur la *Carte de la Flandre Gallicane conquise par le Roy l'an 1667*, sur laquelle apparaissent les contours des cinq quartiers de la châtellenie de Lille ⁽¹⁴⁵⁾.

PROWIN - 1697



Cette orthographe datée de 1697 (**Prowin**) se retrouve aussi en 1716.

PROVIN - 1698

Prouin : on trouve à nouveau cette orthographe en 1696, 1699, 1701.

ditaire des Registres de Baptêmes, Mariages & Sepultures des Diocèses de Tournay & d'Ipres, servira de Registre de *Minute* pour y estre enregistré par le Curé de la Paroisse de *Prouvin* ou autre qui fera les fonctions Curiales, tous les Baptêmes, Mariages, & Sepultures qui arriveront dans ladite Paroisse. pendant l'année qui

PROUVIN - 1704

Une orthographe plus complexe : **Prouvin**, vue aussi en 1656, 1694, 1700, 1702, 1703, 1705. Simple répétition d'une erreur ?

ditaire des Registres de Baptêmes, Mariages & Sepultures des Diocèses de Tournay & d'Ipres, servira de Registre de *Minute* pour y estre enregistré par le Curé de la Paroisse de *Prouvin* ou autre qui fera les fonctions Curiales, tous les Baptêmes, Mariages & Sepultures qui arriveront dans ladite Paroisse, pendant l'année qui

PROVIN - 1710

Proivivin : peut-être ai-je mal lu, mais cette orthographe compliquée figure sur les registres de 1710, 1711 et 1712 au moins.

Mariages & Sepultures des Diocèses de Tournay & d'Ipres, servira de Registre de *Grosse* pour y estre enregistré par le Curé de la Paroisse de *Prouvin* ou autre qui fera les fonctions Curiales, tous les Baptêmes, Mariages & Sepultures qui arriveront dans ladite Paroisse, pendant l'année qui commencera au premier Janvier mil sept cens *Six* & qui finira au dernier Decembre ensui-

PROUVINE - 1711

Sur la carte de l'Artois établie par Guillaume De l'Isle en 1711, il faut lire Prouvine (290). En 1704, le même auteur avait choisi d'écrire Prouvin.

PROUVIN - 1715

Une variante qui revient en 1715 : **Prouvin**.

Dioceses de Tournay & d'Ipre, servira de Registre de *Minute* pour y estre enregistré par le Curé de la Paroisse de *Prouvin* ou autre qui fera les fonctions Curiales tous les Baptêmes, Mariages & Sepultures qui arriveront dans ladite Paroisse, pendant l'année qui commencera au premier Janvier mil sept cens *quatre* & qui finira au dernier Decembre ensui- vant, selon & conformément à l'Edit de Sa Majesté.
Tard

De la famille de Maximilien de Robespierre (1758-10 thermidor an II), Henri-Adrien (1672-1729), fermier et brasseur à Carvin, épousa Catherine Thérèse Parsy de **Prouvin** (212).

PROUVAIN - 1738

Dans la *Notice sur le Calvaire d'Arras* (222), rapportant une *guérison surnaturelle et miraculeuse* survenue en 1738, l'auteur cite la paroisse de **Prouvain-Bauwin**.

PROVIN - 1743

Sur la carte de la Châtellenie de Lille dressée par Gaspard Baillieul en 1743, l'orthographe de **Provin** semble définitive, mais il y aura encore quelques variantes. Les villes voisines sont orthographiées comme elles le sont aujourd'hui, sauf Pont a Wendin, et Allennes sur le Marais.

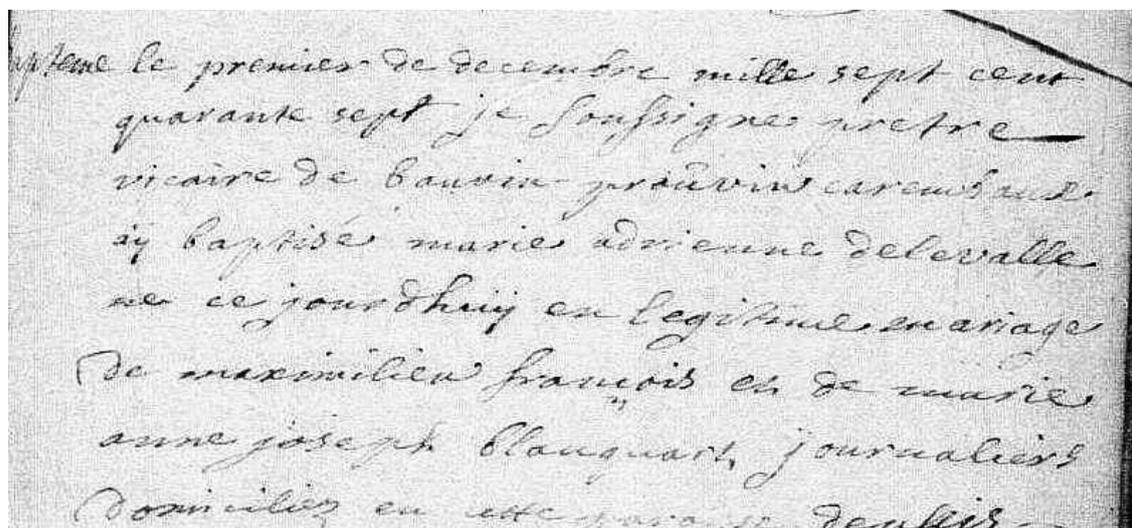
PROVIN - 1746

La carte de Cassini qui présente la Flandre du 18^e siècle donne la même orthographe actuellement admise :



PROUVIN CAREMBAUX - 1747

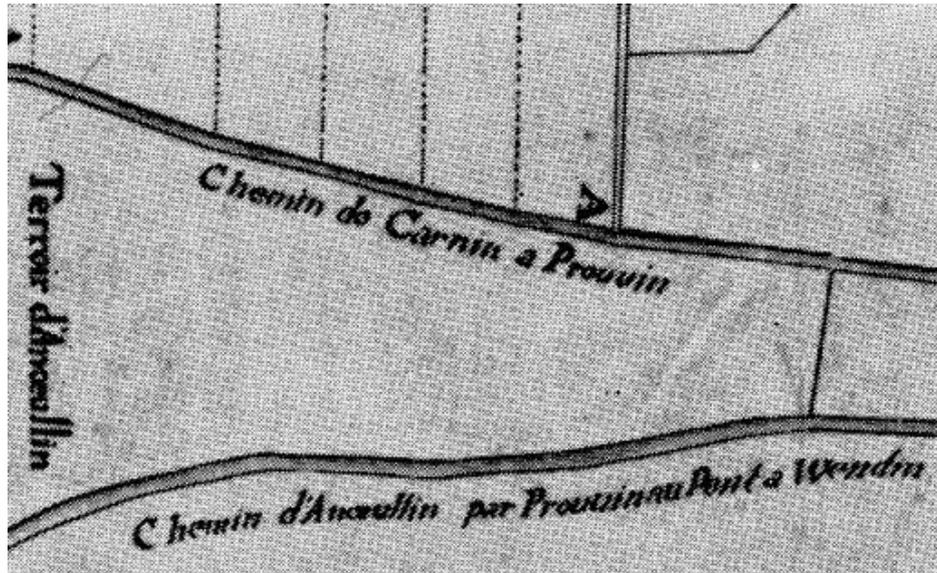
Pourtant pour le baptême de Marie Adrienne Delevalle, en 1747, le vicaire* Pierre Louis Petit a « personnalisé » le nom de sa paroisse : **Prouvin Carembaux**. Un seul prêtre officiait à Bauvin et à Provin, les deux villages étant cependant dotés d'une église.



Prouvin - Avant la Révolution

Un plan d'Annœullin datant de l'Ancien Régime (entre la Renaissance et la Révolution), dont

un extrait est représenté ci-après, donne l'orthographe *Prouvin*, Annœullin étant orthographié avec un seul *n*. La rivière Deule s'écrit alors *Dæulle*. Ce plan est tiré de l'ouvrage de M. André Coupey (36).



PROVINS - 1835

La confusion avec Provins perdure cependant, comme on le voit ici en 1835 par exemple :

Les habitans d'Annœulin jouissaient d'un grand marais, où ils pouvaient faire de l'herbe et des tourbes pour leur consommation seulement [...]. Long-tems après, le 12 novembre 1791, le marais auquel étaient joints ceux de Provins, Bauvain, Allènes, Sainghin et Carnin, fut borné et partagé [...] proportionnellement à l'importance de chacune de ces communes (67).

... ou encore en 1869 dans *Dictionnaire géographique, administratif de la France et de ses colonies* : (70)

PROVINS, Nord, c. de 1443 h., près du canal de la Haute-Deule, cant. de Seclin (10 kil.), arr. de Lille (21 kil.), ☒ de Carvin (Pas-de-Calais), 8, franciscaines, bur. de bienf. — Fabr. de toiles et de sucre; chicorée. — 178 hect.
PROVINS, Seine-et-Marne, v. de 7596 h., sur le

PROVIN-EN-CAREMBAUT

En 1900, dans sa *Statistique féodale* du département du Nord, Théodore Leuridan utilise plusieurs fois le nom Provin-en-Carembaut au même titre que Camphin-en-Carembaut :

Du domaine du châtelain dépendaient en outre de nombreuses tenures en censives* sur lesquelles il percevait des rentes en argent, en avoine, en agneaux, oies, chapons, gelines et poussins, en fromage, en cervoise, en corvées, [...] suit une liste de villages... à Provin-en-Carembaut, à Camphin-en-Carembaut (28 - 156).*

PROVIN-lez-CARVIN

Dans le *Bulletin officiel mensuel Nord-Touriste* de septembre 1907 (303), puis sous le nouveau titre *Bulletin officiel mensuel de l'Automobile-club du nord de la France, de l'Aéro-club du Nord et du Moto-club du Nord*, de janvier 1908, qui présente un tableau récapitulatif des

ascensions organisées par l'aéro-club du Nord en 1907 (162), se trouve sans doute l'information la plus étonnante de toutes : le 8 septembre 1907, M. Guy d'Ussel, passager, décolla, à bord du *croiseur aérien* « l'Iris » du vélodrome de Roubaix en compagnie de M. Boulenger, pilote de ce ballon. Ils consommèrent 450 m³ de gaz, parcoururent 30 kilomètres, pour se poser à... **Provin-lez-Carvin (Pas-de-Calais)** ! Il est vrai que l'expression *lez* n'indiquait pas l'appartenance mais simplement la proximité.

Le compte-rendu du voyage daté de septembre 1907 s'était avéré plus précis : *Le ballon passe par Hellemmes, Fives, Seclin sur la gauche se pose sur son guiderope à Allennes-lez-Marais et s'arrête un peu plus loin à Provin près Carvin où l'occasion est offerte aux indigènes de faire quelques ascensions captives. Le ballon est rejoint par l'automobile de M. Charles Boquet qui le suivait depuis Hellemmes et qui très aimablement rapatrie à Roubaix les aéronautes et le petit ballon. Distance franchie : 30 kilomètres en une heure. Altitude maximum : 650 mètres. Il est dommage que le nom des indigènes provinois n'ait pas été précisé ...*



Provin-les-Eaux

Le 5 septembre a sans doute été marqué d'une croix sur le calendrier de 1938 ! Ce jour-là, les conseillers municipaux, inspirés, se sont révélés poètes. Voici la teneur de leur délibération :

*À la demande de Monsieur le Préfet du Nord par lettre du 29 juillet 1938 et sous les instances de MM. les Ministres de l'Intérieur et des P.T.T., Monsieur le Maire fait connaître au Conseil que des erreurs et des retards dans l'acheminement des correspondances à destination des communes de Provin (Nord) et de Provins (Seine et Marne) se produisent fréquemment. Pour mettre fin à cette situation, dans l'intérêt même desdites localités, Monsieur le Maire fait remarquer qu'il y aurait lieu d'adjoindre un qualificatif à la commune de Provin, Nord, pour compléter sa dénomination. Le Conseil [...] décide que la commune de Provin, Nord, soit dorénavant appelée : **Provin-les-Eaux**, Nord [et] prie Monsieur le Préfet de bien vouloir approuver la présente délibération (224).*

Les marais tenaient depuis toujours, on le sait, une place importante dans la vie du village mais nombres d'entre eux avaient déjà été asséchés et leur utilité économique avait régressé. Quant aux voies de passage sur la Deûle, elles concernaient davantage les communes de Bauvin et Billy-Berclau. Fort heureusement, on ne connaît aucune suite à cette proposition... déroutante.

Mais en 1950 ...

À la page du 27 mars 1950 du Registre des délibérations du Conseil municipal (250) apparaissent les lignes reproduites ci-dessous : voici quel serait donc officiellement le nom de notre commune : **Provin-Carembaut**. Orthographe qui ne figure sur aucun autre document retrouvé jusqu'à présent.

Ce tour d'horizon achevé, considérons que **Provin** s'épelle bien **P-R-O-V-I-N**. Il reste cependant une question sans réponse (pour l'instant) : pour quelle raison le village a-t-il perdu son nom complet **Provin-en-Carembault** ou si l'on en croit le registre officiel de la mairie **Provin-**

Carembaut (au même titre que Bauvin ou Carvin) alors que le nom complet a été conservé pour Camphin-en-Carembault, sans doute pour éviter la confusion avec Camphin-en-Pévèle ? Nous aurions alors pu éviter la confusion avec Provins en Seine-et-Marne.

Monsieur le Maire donne lecture
à l'assemblée de la lettre préfectorale du 14 février
1950 relative à la documentation des Communes.

Le conseil

décide de répondre au questionnaire comme
suit :

1^o Décoration française ou étrangère dont la Commune
est titulaire : Séant

2^o Orthographe exacte du nom de la commune :

Provin - Carembault
canton de Secliy - Arrondissement de Lille
Département du Nord

Tous les faits historiques et les anecdotes rapportés ici sont basés sur des écrits anciens (*reproduits en italique*) et les noms des auteurs, éditeurs, de tous les extraits, cartes, plans, cartes postales, photographies présentés sont référencés clairement dans le fascicule 001. Les mots peu courants (ancien français) y sont aussi expliqués dans leur contexte dans le glossaire ; ces mots sont suivis de *.